

Une RÉPONSE

du chanoine

LIONEL GROULX


# POURQUOI

NOUS SOMMES DIVISÉS



Les éditions de l'Action nationale  
MONTRÉAL

---



Hommages

au

chanoine

LIONEL GROULX



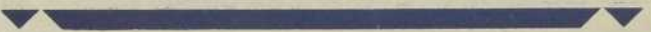
LES TAILLEURS

**JOLY**

● 269 est, rue Sainte-Catherine

● Montréal

BEIair 3126



Mesdames, Messieurs. (1)

Le sujet n'est pas tout à fait nouveau. Je le sais plein de fondrières, plein d'embûches. *Radio-Canada*, la plus impartiale, la plus indépendante de nos institutions nationales, ne permet pas à tout le monde de le traiter. Je l'aborde quand même — ai-je besoin de vous le dire? — en toute objectivité, sans enfarges, sans fil à la patte. Je crois savoir ce que m'impose de retenue et de discrétion l'habit que je porte. Je n'oublie point pour autant ce qu'exige parfois de hardiesse légitime le service de la vérité.

## I

### Causes de division d'ordre général

Pourquoi sommes-nous divisés? Question qui court la rue et qui est déjà un pénible aveu. Quand les chefs d'un pays ont toujours à la bouche les mots *union* ou *unité* nationale et qu'ils en parlent à temps et à contretemps, c'est qu'ils n'en peuvent parler qu'au nom d'un désir ou qu'au nom de leur repentir. Nous sommes désunis, profondément désunis, c'est un fait brutal. L'union nationale n'a jamais si peu existé au Canada que pendant cette guerre. Et, sous prétexte de la préserver ou de la maintenir, jamais, pouvons-nous ajouter, on ne l'a si gauchement trahie.

Mais quelles causes et quelles gens nous ont divisés? Mystère? Question insoluble? Non pas, à condition de ne pas louvoyer à côté de la question et de ne pas chercher les responsables où ils ne sont pas. Nos divisions, comme toutes les divisions entre pays, peuples ou nationalités, tiennent d'abord à des causes de caractère universel. L'homme s'est éloigné de l'homme le jour où il s'est éloigné de Dieu. Dès lors que les hommes ne se croyaient plus les fils d'un même Père, la fraternité hu-

(1) Conférence prononcée au Monument national (Montréal), le 29 novembre 1943, sous les auspices de la Ligue de l'Action Nationale. Présenté par M. Jacques Perreault, avocat, le conférencier fut remercié par M. Roger Duhamel, journaliste au "Devoir".

maine était frappée à mort. Toute négation de Dieu est une négation du prochain. Depuis Caïn, pouvons-nous dire, ou plutôt depuis le péché, nous avons dans le sang l'atavisme fratricide. Caïn a d'ailleurs fait école. A son exemple, non seulement l'homme a refusé de se constituer le gardien de son frère; les hommes ont commencé à se haïr, à s'entretuer. La haine s'est propagée d'individu à individu, de clan à clan, de classe à classe, de tribu à tribu, de peuple à peuple, à mesure que les groupements humains se sont amplifiés, diversifiés, et qu'on les a vus s'opposer par l'intérêt, par leurs dissemblances de sang, de culture ou d'esprit. Pour reconstituer la fraternité des peuples, les empires politiques ou militaires, les grandes concentrations économiques n'ont été, dans les temps anciens comme dans les temps modernes, que des entreprises à rebours. A l'intérieur, les empires ont trop souvent brimé, écrasé les petits peuples, et, par là même, les ont exaspérés. A l'extérieur, par leurs convoitises, par leur accaparement anormal des terres et des richesses du monde, empires et concentrations économiques ont provoqué des compétitions, des concentrations rivales, déchainé des guerres féroces. Les Sociétés des nations dominées, régentées par les *Big Four* ou les *Big Five*, n'ont pas fait mieux. Le Christianisme reste, dans l'histoire du monde, la seule vraie tentative pour reconstituer la fraternité humaine. Il nous a réappris notre origine commune; il nous a réappris à dire: "Notre Père qui êtes aux cieux". Il y a ajouté cette autre conception d'un Dieu assumant notre nature, se constituant notre frère et notre chef, établissant pour nous cette incomparable fraternité qu'est l'Eglise, fraternité, communion des saints qui associe les hommes, non seulement dans la même foi, mais dans les mêmes espérances et dans le même amour et pour le partage du même bonheur dans une cité éternelle. Mais lorsque François Ier, pour sauver la France menacée, il est vrai, d'étran-

gument, par l'étau austro-espagnol, fit alliance avec le Turc et avec les princes protestants; et lorsque la Réforme eut déchiré, mis en pièces la robe sans couture, la chrétienté, la république chrétienne, admirable réalisation de fraternité accomplie par le Moyen âge, étaient bel et bien abolies. Les anciennes causes de division, un moment atténuées, amenues par le christianisme, se sont de nouveau débridées avec une violence inouïe. Dix-huit cents ans après la mort du Christ, Joseph de Maistre a pu écrire cette amère mais juste constatation: "Les nations ne s'aiment pas". Partout elles continuent à se diviser sur des frontières devenues classiques: les frontières de la race ou de la couleur, de la langue, de la foi, de l'intérêt. On peut et l'on doit regretter pareil état de choses. Un politique, un sociologue, un historien, qui font profession de sain réalisme, n'ont pas le droit d'ignorer, ni même de donner pour superficielles, ces causes profondes de division. Nous avons d'ailleurs cruellement éprouvé, au Canada, combien ces oppositions de croyances, de langue, de culture, nous ont désunis plus encore peut-être que les oppositions d'intérêts. Démontrer qu'Anglais et Français ont partagé pendant dix siècles la même foi catholique et romaine: que les langues des deux peuples s'empruntent des milliers de vocables, et qu'après tout, pour reprendre un mot de Clémenceau, l'Angleterre n'est "qu'une ancienne colonie française qui a mal tourné", toutes ces belles considérations n'émeuvent qu'assez médiocrement un orangiste de Brockville ou de Toronto. D'ailleurs, pour se rapprocher, il ne suffit pas de démontrer qu'on est tout proche par le sang et par la culture, sans quoi les Polonais n'auraient pas de meilleurs amis que les Russes.

## II

### Causes d'ordre particulier — L'Histoire ?

Outre ces motifs d'ordre général, le démon de la division en aurait-il

ramassé quelques autres, plus particuliers à notre pays? Selon les uns, la grande responsable de notre mécontentement entre les races, ce serait l'Histoire. Et l'on a vu des esprits chimériques, pour ne pas dire davantage, prôner le rêve assez bizarre, — je ne dis pas grotesque, en dépit de l'envie que j'en ai, — le rêve d'un enseignement uniforme de l'Histoire du Canada d'un océan à l'autre, par le moyen d'un manuel unique, où l'Histoire elle-même, passée au rabot ou à la lime, ne serait plus écrite naturellement qu'avec une encre mêlée de miel et... d'un peu de suif de mouton. Certes, je ne veux pas d'une histoire haineuse, inutilement passionnée. Mais il n'existe pas deux sortes d'histoire; je n'en connais qu'une: l'histoire objective, véridique. Et, pour ma part, à quelques messieurs de l'Université (aujourd'hui disparus) qui voulaient me forcer à écrire de l'Histoire officielle et qui me donnaient à choisir entre ma chaire d'université et ma liberté, j'ai dit, dans le temps, que je choisirais ma liberté. L'Histoire, instrument de propagande — ou l'Histoire officielle, ce qui revient au même — c'est la négation même de l'Histoire. Je ne connais que l'Histoire qui dit, non pas ce qui aurait pu être, ni ce qui aurait dû être, mais ce qui a été, rien que ce qui a été, mais tout ce qui a été; l'histoire qui dit bien ce qui est bien, qui dit mal ce qui est mal; qui tient compte, assurément, des idées de chaque époque, de l'ambiance des personnes et des faits voire des aspects accidentels de la morale, mais qui ne se connaît pas le droit d'altérer en rien la vérité, encore moins de tout absoudre, parce qu'il y aurait la morale des vainqueurs et des forts, la morale des amoraux et la morale des immoraux. Une telle histoire, qu'on soit tranquille, n'enseigne pas la haine de l'Anglais; elle enseigne tout au plus à voir une espèce d'Anglais tels qu'ils sont. Elle ne ferait pas l'affaire, je le veux bien, des politiciens, entrepreneurs d'union na-

tionale à tout prix, non plus que des partisans plus ou moins conscients du *melting-pot*; elle aurait l'inappréciable avantage de ne pas enseigner le mensonge et de ne pas saboter le passé. J'ajoute même qu'elle travaillerait plus intelligemment que les apôtres intéressés ou naïfs du rapprochement entre les races, à la bonne-entente légitime et possible. Quand l'histoire objective ne ferait rien d'autre qu'enseigner aux Canadiens français à ne pas considérer nécessairement la conquête anglaise comme un "bienfait providentiel", l'expulsion des Acadiens comme une entreprise de tourisme un peu bousculée, un thème poétique à l'usage d'un Longfellow; à ne pas confondre un Craig avec un Sherbrooke, un Sydenham avec un Bagot, un Metcalfe avec un Elgin; à ne pas prendre le Rapport Durham pour des souhaits du jour de l'an ou pour le simple accès de bile d'un lord qui aurait trop bien diné; l'Union des Canadas pour une accolade fraternelle, les lois scolaires des provinces anglaises, un Règlement XVII, pour des monuments de sagesse législative ou une chance unique d'apprendre l'anglais; quand, pour tout dire et pour faire trêve à la boutade, l'histoire objective, école de vérité, n'apprendrait rien d'autre à nos compatriotes qu'à faire quelque distinction entre la justice et l'injustice, entre le respect du droit et le mépris du droit, à ne pas prendre nécessairement un coup de pied pour une politesse, à savoir enfin en quel pays nous vivons et avec qui nous vivons, et à régler là-dessus nos attitudes morales et politiques, pareille histoire, j'ose le dire, travaillerait efficacement à la bonne entente au Canada, parce que la bonne méthode pour faire la paix avec les Anglo-Canadiens — j'aurai l'occasion de m'en expliquer plus clairement tout à l'heure, — ce n'est pas de faire des Canadiens français un peuple de naïfs et d'esclaves, mais un peuple aux yeux ouverts et d'une échine aussi dure que l'échine anglaise.

Au reste, cette histoire uniforme

ou unique, la pouvons-nous faire nôtre, sans nous résigner à voiler, à trahir quelques-uns des aspects les plus grands, les plus originaux de notre passé? S'il est une ligne de force, dans ce passé, c'est le catholicisme. Le Canada français est, plus que toute chose, le fils de l'Eglise. Toute une époque de son histoire procède même d'une foi et d'un esprit mystiques. Ses institutions sociales fondamentales, ses moeurs, ses traditions, lui viennent en droite ligne de l'esprit chrétien et de son droit français. S'il est une constante, dans la vie de notre petit peuple, c'est son prosélytisme et son expansion apostoliques: évangéliste d'abord des Indiens de l'Amérique, pourvoyeur ensuite de pasteurs à tous les diocèses du Canada et d'une notable partie des Etats-Unis; puis, en ces derniers temps, pépinière d'apôtres pour la conversion des continents infidèles. Or, je le demande aux esprits de bonne foi, comment une histoire uniforme, au goût des sectes et des agnostiques, comment une telle histoire peut-elle s'écrire et s'enseigner, sans risquer d'altérer ou de voiler, à notre détriment, quelques-uns des aspects essentiels et le fond même de notre vie? Fût-il, au reste, possible de l'entreprendre, cette histoire varloquée ou limée, au profit de qui se ferait-elle? Laquelle des deux races a le plus de pardons à consentir? Laquelle a, dans son passé, le plus d'actes désagréables à se faire biffer? Vous retrouvez encore ici la vieille doctrine d'abjection, la vieille tradition politicienne, conseillère de la concession unilatérale et illimitée. On nous demande d'oublier le passé; j'en suis, mais pourvu qu'on oublie des deux côtés, et que, par exemple, d'une part, l'on ne se croie pas toujours sur les Plaines d'Abraham ou devant la signature de la capitulation de Montréal. J'accepte l'oubli qui peut servir à nous rapprocher les uns des autres; je ne veux pas de l'oubli qui ne peut servir qu'à nous endormir. Au reste, cette histoire camouflée, éminemment pro

pre à faire de nos compatriotes une race d'encaisseurs joyeux de soufflets et d'injures, une race de résignés à toutes les humiliations, les politiciens de tout poil peuvent essayer, si cela leur plaît, de l'imposer à nos écoles. Pour ma part, je crois connaître des maîtres qui ne l'enseigneront pas et des petits Canadiens français et des petites Canadiennes françaises qui ne l'apprendront jamais.

D'ailleurs, il ne paraît point que tous nos amis anglo-canadiens croient d'une foi bien ferme à l'efficacité de l'histoire bonne-ententiste. A propos d'un ouvrage de Sophy-L. Elliott, *The Women Pioneers of North America*, ouvrage d'histoire idéaliste et qui se donne pour fin de cimenter l'amitié et la bonne entente entre les races au Canada, M. R. M. Saunders, de l'Université de Toronto, s'élève, dans le *Canadian Historical Review* (mars 1943), contre un usage de l'histoire où il voit de la "naïveté et un manque de réalisme". "Les écrivains qui nourrissent de telles aspirations devraient se rendre compte" affirme encore M. Saunders, "que s'il y a lieu de cultiver entre les deux groupes une plus grande harmonie, il leur faut se rencontrer l'un et l'autre et étudier leurs problèmes actuels, tels qu'ils se posent".

Vérité de bon sens. Une histoire frelatée, à l'usage des Dauphins de la Bonne-Entente, ne corrigerait rien, pour l'excellente raison que, chercher nos causes de divisions dans l'histoire, c'est les chercher où elles ne sont point. Que seulement le pacte de 1864-67 soit exécuté de façon loyale; que les Canadiens français soient traités, d'un bout à l'autre du pays, non pas comme des frères, nous ne demandons pas tant, non pas avec générosité, mais simplement avec justice, comme des associés à droits égaux, et plus simplement, comme une race d'hommes qui aurait droit, à l'égal de tout le monde, aux quatre libertés, aux prescriptions grandiloquentes de la Charte de l'Atlantique; et à qui

fera-t-on croire que les exploits de Winslow, de Lawrence, de Wolfe, de Craig, de Dalhousie, de Colborne, de Durham, de Metcalfe, même racontés, même enseignés dans leur virginalité, empêcheraient nos deux peuples de se comprendre et de se respecter, empêcheraient surtout un peuple qui a toujours eu la main tendue pour le pardon chrétien de la tendre encore une fois pour enterrer les passions de races et pour donner la paix au Canada? Ce n'est pas ce qui s'est passé hier qui nous divise; c'est ce qui se passe aujourd'hui; ce sont les injustices qu'on perpétue.

### L'extrémisme ?

Quoi qu'en disent, en effet, les caudataires de la race anglo-saxonne chez nous, nous ne sommes pas des extrémistes. Et notre prétendu extrémisme n'est pas plus que l'histoire la cause de la désunion. Je ne sais point, dans notre vie, de phénomène plus étrange et plus attristant que cette propension morbide à nous rapetisser moralement, à nous accuser, par exemple, de tous les péchés, et plus particulièrement de ceux que nous n'avons pas commis. Comptez si vous le pouvez, les bonnes âmes qui ne cessent de nous prodiguer les : *Attention!* les : *Prenez garde!*, comme si nous étions des foudres de guerre toujours prêts à partir en campagne, des fanatiques enragés toujours en appétit de dévorer le voisin. En conclusion de statistiques sur la position avantageuse faite au Québec par sa haute natalité, n'ai-je pas lu, dans un grand journal catholique de langue française, ces lignes ineffables et incroyables: "La famille nombreuse est un précieux monopole pour l'élément français au Canada. Nous ne devons pas abuser de ce monopole..."? S'il fallait en croire les doléances de quelques-uns de ces singuliers bonne-ententistes, tout miel pour les autres, tout fiel pour les leurs, plus sensibles à la désunion entre les races qu'à la désunion en-

tre leurs compatriotes, si zélés pour la réconciliation générale qu'ils seraient prêts à l'opérer, au prix de la brouille entre leurs propres frères, pour ces bons apôtres, disais-je, c'est nous qui serions les loups au Canada; les autres seraient les agneaux, avec ce résultat paradoxal que ce seraient les agneaux qui auraient mangé les loups. Décidément nous sommes à l'époque de l'histoire romancée. Un moyen bien simple s'offre, à mon sens, de régler, une fois pour toutes, cette question d'extrémisme. Des droits ont été foulés aux pieds en ce pays et l'on sait où; des lois, des promesses jurées ont été violées et l'on sait combien de fois. Chacun peut montrer du doigt les contempteurs de la justice, les briseurs de constitution. Eh! bien, aux faiseurs d'histoire à rebours qui veulent absolument que nous ayons un estomac et des dents de loup, je ne demande qu'une chose: qu'ils se décident donc à nous montrer nos victimes! Qu'ils nous montrent la minorité, le faible que nous avons écrasés, le droit que nous avons piétiné. Qu'ils nous citent un cas, un seul où la passion nationale nous aurait emportés hors des frontières de la justice et du droit. Et si ces messieurs n'ont pas de victimes accusatrices à brandir, le moins que nous puissions leur demander, ne serait-ce pas de se taire? Ils veulent savoir qui nous a divisés? Qu'ils se hasardent à chercher ailleurs que dans le Québec; qu'ils aillent le demander à Charlottetown, à Halifax, à Fredericton, à Toronto, à Winnipeg, à Regina, à Edmonton, à Ottawa, surtout à Ottawa; et si, en ces lieux, on ne veut pas le dire, il y a peut-être moyen de s'informer et de l'apprendre. Extrémistes, les Canadiens français! Je ne connais chez eux qu'une forme d'extrémisme: l'extrémisme dans la candeur et la bonasserie; l'extrémisme dans l'aplatissement devant l'Anglais. Si nos compatriotes méritent un reproche, ce n'est pas d'avoir la rancune tenace, ni le pardon difficile; c'est d'avoir la mémoire trop courte et de

croire ingénument que le coup qu'on leur porte, c'est toujours le dernier. Certes, nous sommes un peuple blessé, mortifié; depuis cent cinquante ans, nous avons été souvent trompés, humiliés, brimés, trahis. Mais il faut le dire fièrement: nous sommes restés un peuple sans haine. Extrémistes que nous sommes, aux coups nous n'avons jamais répondu par des coups. Dieu merci! nous ne convoitons le bien ni le droit de personne en ce pays; nous ne nourrissons contre personne le moindre désir de vengeance. Et si l'on voulait seulement nous laisser tranquilles et nous donner, non pas deux parts de justice, mais notre petite part de justice, on pourrait démobiliser tous les prédicants de bonne-entente et les renvoyer à leur effort de guerre.

### **Causes véritables : méconnaissance du fait français**

Imputables ni à l'enseignement de l'histoire, ni à notre prétendu extrémisme, où donc chercher les causes de la désunion? Question capitale que personne ne peut éluder. On peut palabrer indéfiniment sur l'unité nationale, sur sa nécessité, sur la stupidité de la désunion. Rien ne sera changé, aussi longtemps que l'on n'aura pas décidé d'aller à la racine du mal, et que, ce mal, l'ayant découvert, l'on n'aura pas le courage de l'envisager. La première charité que se doivent Canadiens anglais et Canadiens français, et, j'oserai le dire, la première condition de la bonne-entente, c'est la franchise. Pour ma part, je renonce à subtiliser. Je me dis tout simplement qu'une division aussi profonde que celle qui oppose les deux races au Canada ne peut avoir que des causes profondes, indiquer un désaccord sur des points capitaux. Disons-le tout net: les deux races ne s'entendent pas, parce que l'une veut bien l'égalité de droit, mais à la condition de se réserver la part du lion. Vérité qui n'a rien d'original, je le sais; vérité crue, je le sais encore;

mais vérité vraie. Au fond, ce qu'une catégorie d'Anglais ne nous pardonne pas, c'est d'exister. Et c'est de prétendre exister avec les mêmes droits que ces messieurs, la même liberté, la même dignité. En d'autres termes, ce qu'ils ne veulent pas reconnaître ni accepter, au Canada, avec ses conséquences juridiques et politiques, c'est le fait français. Il existe une catégorie d'Anglais d'esprit ouvert et généreux avec qui nous pouvons nous entendre; mais il en existe une autre qu'on dirait incapable d'admettre que tout le monde ne pense, ne sente point à l'anglo-saxonne. n'ait point de réactions qu'anglo-saxonnes, comme si la race humaine habitait un univers anglo-saxon. Certes, je ne conteste pas et personne, chez nous, ne songe à contester la grandeur anglo-saxonne. Mais ne pourrait-on pas s'apercevoir, en certains milieux, ainsi que le rappelait l'autre jour l'ex-président Hoover, que la race anglo-saxonne ne compte que pour dix pour cent de la population du globe, et qu'il se trouve, par conséquent, sur la planète, quelques poignées d'hommes qui se croient Français, Espagnols, Portugais, Allemands, Russes, Italiens, Grecs, Bulgares, Norvégiens, voire Japonais, Chinois, Birmanais et Hindous, et qui, après tout, ne s'en trouvent pas si mal? Pourquoi, chez nous, cette lutte opiniâtre faite au français, non pas seulement à l'usage officiel et légitime de la langue dans le domaine politique, mais jusqu'à son enseignement dans les écoles des minorités? Pourquoi ce rationnement de culture imposé aux descendants de l'une des plus hautes cultures du monde? Pourquoi cette opposition à l'influence française dans le fonctionnarisme fédéral et jusqu'au sein des ministères? Pourquoi cette persistance à limiter le fait français aux frontières québécoises et à lui défendre de les dépasser? Pourquoi? Comment expliquer de pareils faits? Et si les coupables, c'était nous, qu'apercevraient, au fond de tels

faits, nos amis anglo-canadiens, si non et à bon droit, les réflexes d'un racisme resté virulent, un vieil esprit de conquérant toujours assoiffé de domination et qui entend bien maintenir, entre les races, une distance respectueuse?

Duncan McArthur, historien, ancien principal de Queens, si je ne me trompe, et ancien ministre de l'éducation dans le cabinet Hepburn, pensait à cette sorte d'Anglais, lorsqu'il a écrit, dans un de ses ouvrages d'histoire: "Au Canada français, après la conquête, comme partout ailleurs et à d'autres époques, le plus grand obstacle à l'anglicisation du peuple fut l'Anglais lui-même".

Nous n'avons plus à chercher par quel simple phénomène le droit de penser, de sentir, d'agir canadien-français, devient de l'étrait provincialisme, et, en temps de guerre, de l'isolationnisme. En quoi, d'ailleurs, ces Anglo-Canadiens sont d'accord avec nos renégats et nos grands politiciens. Au témoignage d'un bon observateur, le journaliste américain, William Henry Chamberlin, "l'esprit particulariste est puissant au Canada... Chaque province canadienne", a-t-il noté dans son ouvrage: *Canada to-day and to-morrow*. "possède une personnalité bien arrêtée". Il n'empêche que seuls les Canadiens français seraient tristement affligés de l'esprit particulariste; seul leur particularisme serait un péché. Et notre péché de particularisme serait de penser parfois à notre pays avant de penser au pays des autres. S'est-on demandé d'où vient ce particularisme? Que, de 1604 à 1760, le fait français ait seul existé au Canada, je ne sache pas que nous ayons des excuses à présenter. Et depuis 1760, avec l'assentiment ou la complicité de qui le fait français s'est-il maintenu, fortifié? Je m'excuse de revenir ici sur des choses que j'ai rappelées tant de fois. Dès 1764 nous refusions de devenir des Anglais, dans l'empire britannique. Dix ans plus

tard, l'Acte de Québec, c'est-à-dire le parlement impérial, consacrait, et nous savons avec quel éclat, cette volonté isolationniste. Consécration que le même parlement renouvelait en 1791, par la formation du Bas et du Haut-Canada, et ce, à la demande particulière des loyalistes et des immigrants britanniques qui allaient constituer le Haut. Ce fait déplorable en résultat, contre lequel nous ne pouvons rien, que, pendant un demi-siècle, le Bas-Canada continua de vivre sa vie comme province ou Etat distinct. En 1841 on tentait de revenir à la politique assimilatrice de 1764. Nous nous entêtions dans notre isolationnisme. Nous faisons bloc autour de LaFontaine comme, pendant 20 ans, nous l'avions fait autour de Papineau. En 1842, Bagot, puis le gouvernement impérial s'inclinaient de nouveau devant l'irréductible fait français, parce qu'ils ne pouvaient se passer de notre collaboration politique. Dernière et plus solennelle consécration en 1867. La Confédération n'était pas possible sans le Québec, et nous refusions d'entrer dans la Confédération, sinon en qualité de province autonome. Province autonome, province française, nous sommes alors redevenus. Une fois, deux fois, trois fois, quatre fois! Combien de fois faudra-t-il faire reconnaître et consacrer le fait français pour que certaines gens se décident à l'accepter et à le respecter, sans limitation indue, sans équivoque, sans marchandage blessant? Là pourtant, dans une politique qui n'a pas cessé d'être une politique à balancement, ou, si l'on préfère, une politique à double visage: reconnaître et ne pas reconnaître le fait français, le reconnaître, mais s'efforcer toujours de le limiter, et, si possible, de le supprimer, là réside, et nos bonne-ententistes feraient bien de s'en aviser, l'une des causes principales de nos divisions et de nos querelles. En 1774 on s'inclinait apparem-

ment devant le fait français. Mais, dans ce pays que l'on voulait français, à qui confiait-on le pouvoir politique? A qui allait le plus gros des fonctions d'Etat? A l'immense majorité canadienne-française? Non pas. A une poignée de loyalistes américains et de frais immigrants des îles britanniques. Et le premier mouvement de cette infime minorité, c'était d'entamer la lutte contre les lois françaises de la province et pour le rappel de l'*Acte de Québec*. Après 1791, dans cette province, à laquelle, au dire de Pitt, de Grenville, de Burke, et de quelques autres, l'on voulait maintenir son caractère français, qui continue de gouverner? A-t-on fait confiance, encore cette fois, à la majorité et à la population autochtone de la province? En face d'une chambre élective aux trois quarts canadienne-française, l'on a dressé un gouverneur omnipotent, responsable uniquement à Londres, puis un Conseil exécutif et un Conseil législatif où jamais, pendant cinquante ans, les Canadiens français ne détiendront la majorité. C'est-à-dire que, sous un régime politique que l'on prétendait représentatif ou démocratique, la minorité, ou plutôt ce caste bureaucratique qui d'abord ne formait pas le dixième, puis, sur la fin, le quart de la population, a possédé et exercé la réalité du pouvoir. Pendant un demi-siècle, cette caste a gouverné le Bas-Canada à sa guise, fait fonctionner des institutions qui n'étaient pas seulement en opposition radicale avec le caractère national de la province, mais qui étaient la négation même de la démocratie. Et l'on s'étonne, après cela, que nos pères aient été parfois des mécontents et qu'il y ait eu, dans notre histoire, un 1837-38. Ce régime, voulez-vous savoir en quels termes un historien l'a jugé? "Ce fut", a-t-il écrit, "ce procédé trop dépourvu assurément de franchise qui consistait à saper la politique de l'*Acte de Québec* pendant qu'on faisait profession de le respecter, qui progressivement

exaspéra les Canadiens français... Leur assurer tous les éléments essentiels de leur nationalité, puis, d'autre part, leur refuser les conséquences logiques et nécessaires d'une pleine gouverne de leurs affaires domestiques, et leur ôter, par surcroît, les moyens de se libérer de façon définitive de l'humiliation du joug étranger, ce n'était rien d'autre qu'un raffinement de cruauté raciale, cruauté que le peuple anglais, par bonheur et pour la réputation de l'humanité britannique, a condamnée chaque fois que d'autres peuples s'en sont rendus coupables". "Se flatter que les Canadiens français", continue le même historien, "renonceraient volontairement à leur nationalité, pour accepter avec une résignation paisible, la citoyenneté britannique, c'était le comble de l'absurdité". Et cet historien, qui parle ainsi, ce n'est pas un historien canadien-français, et ce n'est pas un professeur de l'Université de Montréal, c'est un historien anglo-canadien, M. Adam Shortt.

### Mésentente sur la Confédération

La dernière consécration du fait français eut lieu, vous disais-je tout à l'heure, au moment de la Confédération. C'en fut aussi la plus haute consécration, la plus catégorique. Personne n'ignore ce que devait être ce régime de 1867. Dans la pensée des pères, il serait l'expression juridique d'une franche collaboration: collaboration entre les races, collaboration entre les provinces. Le fait français, la question des races et des langues, on prétendait les avoir mis, à tout jamais, hors de dispute. Un article de la constitution proclamait l'égalité juridique et politique du français et de l'anglais. Selon le commentaire du chef le plus autorisé des Anglo-Canadiens, il n'y avait plus, au Canada, ni vainqueurs, ni vaincus, mais des associés possédant, en tous domaines, des droits égaux. Le nouveau régime affirmait,

en politique, l'idée de décentralisation. L'on avait écarté l'Etat unitaire, ou ce que l'on appelait alors l'union législative, pour se rallier à une fédération de provinces autonomes, ce qui restituait à l'ancien Bas-Canada, sa pleine individualité politique et nationale. Le Québec obtenait même, dans cette fédération, une situation privilégiée, un supplément de garanties. Le paragraphe 13 de l'art. 92 de la constitution nous assurait la propriété et les *droits civils dans la province*. Et, comme au jugement du Conseil privé d'Angleterre, il faut entendre ces mots dans le même sens qu'en l'art. 8 de l'*Acte de Québec*, le parlement fédéral serait donc incapable de rien trancher dans le domaine de notre droit civil. En outre, par l'art. 94 de la même constitution, le parlement se réservait le droit d'uniformiser le droit civil de l'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, mais s'interdisait le même droit à l'égard du droit de la province de Québec qui devenait ainsi doublement intangible.

Telles étaient les idées de fond qui ont donné naissance à la Confédération, telles étaient les stipulations maîtresses du contrat de 1867. Or quelle a été, dans les provinces anglo-canadiennes, et quelle a été à Ottawa, par rapport au fait et au droit français, la politique généralement suivie depuis soixante-seize ans? Exactement le contrepied de ce qu'elle devait être. Dans toutes les provinces, les minorités françaises ont été soumises et sont encore soumises au rationnement de leur culture, et sont même gênées dans l'enseignement de leur religion. A Ottawa, au centre de la Confédération, dans ce parlement et dans ce gouvernement de la capitale qui devraient être les protecteurs des droits minoritaires, les minorités françaises et catholiques, l'une après l'autre, ont vainement imploré protection contre les spoliateurs de leurs droits. Dans le domaine fédéral, la langue fran-

çaise n'arrive malaisément à tenir ses positions qu'au prix de la défensive perpétuelle. Les Canadiens d'origine française sont contraints de disputer à une bureaucratie vorace, et encore sans trop de succès, une maigre part d'emplois ou d'influence dans le fonctionnarisme. Le parlement fédéral, par sa législation sociale, ne cesse de saper savamment notre droit civil. La bureaucratie fédérale s'emploie, jusque dans notre province, à fausser et parfois à démolir notre type d'organisation ouvrière. Que dis-je? Ottawa ne respecte même pas le principe fondamental de la Confédération. La tendance générale de sa politique à l'égard des provinces, c'est de grignoter leur autonomie. Ce grignotement, déjà commencé avant la guerre, Ottawa a pris prétexte de la guerre pour le continuer avec une sorte d'entêtement sombre. Partout où il l'a pu, il a essayé d'étendre son ambitieux centralisme, centralisme, uniformisme, je n'ai pas besoin d'y appuyer, qui affecte surtout la province la plus différenciée, la plus originale, la province de Québec, met en péril ses institutions fondamentales, sa liberté d'action et par conséquent son avenir. Parqués dans la "réserve" québécoise, voici que notre "réserve" elle-même est soumise à l'assaut. Non décidément, et quoi qu'en pense un collaborateur d'une récente livraison de *Relations*, le Canada ne mérite point d'être cité en exemple au monde pour sa libérale solution du problème des nationalités et des droits minoritaires, à moins qu'une nationalité, la nôtre, c'est-à-dire trente pour cent de la population, ne se tienne pour satisfaite de se faire servir, à la table de famille, les os déjà rongés par le lion.

Parlons franc. Nous voici encore divisés sur un point d'une extrême gravité: l'interprétation et l'exécution du pacte confédératif. Ce qui est grave, en effet, pour l'avenir, c'est ce désaccord grandissant sur le principe même de l'Etat fédéral. C'est la conviction

qui se forme lentement dans l'une des provinces-mères et dans l'esprit inquiet d'une nationalité que, non seulement elle ne saurait plus compter sur le pouvoir central comme sur un pouvoir protecteur et comme sur un arbitre impartial, mais qu'en tête lui-même des éléments les plus hostiles, ce pouvoir conspire contre les droits les plus sacrés d'une province et contre l'avenir national de près du tiers de la population canadienne.

### Mésentente sur la patrie

Et la mésentente, hélas! ne s'arrête pas là. En même temps qu'ils nous apportaient cette immense déception, les hommes d'Ottawa ont trouvé le moyen de jeter, entre les races, une autre semence de division. Quand les groupes ethniques d'un même pays sont trop divers par le sang, par l'histoire, par leurs hérédités culturelles, il leur reste au moins à se rencontrer et à s'entendre dans une affection commune pour la même terre, **dans une même conception de l'idée de patrie.** Une patrie, donner aux Canadiens une patrie, ce fut l'un des rêves et l'une des promesses solennelles des hommes de 1867. L'ont-ils crié assez haut leur dessein de créer une âme, un esprit canadien, a "new nation", comme ils disaient, et à cette nation nouvelle, de n'assigner d'autre foyer national que cette grande terre que nous habitons? Après avoir hésité sur le nom dont ils l'appelleraient, avoir pensé à *Columbia*, *New Britain*, etc., ils se ralliaient à celui de *Canada*, parce que le mot évoquait à la fois toute une histoire et une superbe entité géographique, celle qu'avaient bâtie les immortels explorateurs. Et pour que ce Canada fût bien aux Canadiens, John A. MacDonald parlait d'en faire une "grande monarchie britannique"; il voulait ériger la Confédération en une vice-royauté, mettre à sa tête un membre de la famille royale; et lui et ses collègues proposaient d'appeler le nouveau pays:

“Kingdom of Canada”. Vous savez ce qu’est devenu ce rêve de grandeur et de liberté. Depuis quarante ans, les retours offensifs du plus abject colonialisme ont fait rétrograder le Canada vers l’enfance politique, pour nous ramener, sur plusieurs points, au régime du “Crown colony”. Que n’a-t-on pas fait pour nous désaxer, pour tuer le sentiment canadien? L’on a exigé de nous, pour un autre pays, des sacrifices qu’on oserait à peine nous demander pour notre propre terre. J’entends que de bons esprits s’interrogent et ne savent plus qui dirige notre politique extérieure. Bref, à l’heure où nous sommes, rien ne divise tant les Canadiens que l’équivoque, le désaccord sur la réalité même de la patrie. Car l’honnête opinion vous dira que sur les onze millions d’habitants du Canada, pas moins de sept millions se voient contester le droit d’aimer par-dessus tout leur patrie naturelle, et ce, au profit de la patrie qu’il plaît à une minorité d’impérialistes de leur imposer.

Etait-ce pour aboutir à ces misères, à ces retours vers le servage colonial que les “Pères” ont fait la Confédération? Mesdames, Messieurs, je ne suis pas séparatiste, quoi que l’on ait dit et quoi que l’on persiste à dire. Je crois et j’enseigne à mes étudiants de l’Université de Montréal que la Confédération aurait pu être accueillie en 1867 comme une grande victoire française. Les maux dont nous souffrons, ai-je encore l’habitude de soutenir, tiennent moins aux institutions qu’aux hommes, je veux dire à l’espèce d’hommes qui, depuis soixante-seize ans, ont tenu ou plutôt ont galvaudé chez nous le rôle de chefs. Je crois toujours qu’une race intelligente et énergique et qui n’endurerait pas d’être trahie par ses politiciens, pourrait, en dépit de ce statut politique, vaquer, en toute liberté, au développement de sa vie totale, même économique. D’autre part, je ne crois pas trahir la pensée de fond de mes compatriotes, de ceux du

moins qui se tiennent encore debout, quand je l'exprime par ces quelques formules: Nous voulons d'un pouvoir central à Ottawa, nous ne voulons point d'un pouvoir centralisateur. Nous ne voulons pas d'un super-Etat dont le principal souci soit de démolir les Etats provinciaux. Rien au monde, et point surtout les intérêts ou les combinaisons des vieux partis ne nous feront rester dans la Confédération, pour y tenir le rôle d'un Cendrillon ou pour permettre aux hommes d'Ottawa de faire indéfiniment la paix nationale sur le dos de la province de Québec. C'est dire que l'on ne fera pas de nous le Jonas perpétuel qu'on jette à l'eau chaque fois que la barque va de travers. C'est dire encore que, dans la maison de famille, nous voulons notre place au salon comme les autres et que nous n'acceptons pas d'être renvoyés à la petite chambre de la servante. Enfin et surtout, racinés dans ce pays depuis trois siècles, ayant contribué, pour notre part, à conquérir, par étapes glorieuses, son indépendance au moins théorique, convaincus, au reste, par l'expérience historique et par le droit naturel, qu'un homme libre et sensé n'a qu'une patrie et ne peut avoir qu'une patrie, jamais, nous n'accepterons pour patrie d'autre pays que la terre de nos pères, le Canada, d'autre chant national qu'un hymne canadien, d'autre drapeau que le drapeau du Canada.

### III

#### Le remède possible

J'ai essayé de vous dire les vraies causes de nos divisions. N'ayant rien du politicien, du moins je l'espère, ces causes, je n'ai pas cherché à vous en camoufler la gravité. Méconnaissance ou acceptation limitée du fait français et du pacte confédératif, c'est-à-dire désaccord absolu sur la structure nationale et politique du pays, puis mécontente sur la réalité ou l'idée même de patrie, je vous

demande s'il est possible que les citoyens d'un pays se disputent sur des points plus graves? Voilà pourtant notre désaccord, dans son impitoyable mais juste réalité, débarassé des emmiellures des dupes. Est-ce à dire que le mal reste pour autant sans remède? Je ne le crois pas. Mais le remède, pour l'indiquer avec un sûr coup d'oeil, je mets encore cette condition, qu'en réalistes toujours, nous cherchions dans quelle mesure, chez nous, le mal de la division peut être guéri, ou, plus exactement, jusqu'où peut aller ce que l'on appelle l'union des races ou l'*union nationale*. Je ne dis pas *unité nationale*; je dis *union nationale*, selon le conseil que nous donnait, il y a quelques années, un juriste qui sait la valeur des mots, M. Antonio Perrault. Union, unité, c'est toute la différence entre le possible et l'impossible. Notre pays étant bâti comme il l'est, avec ses diversités géographiques, son mélange de races et de croyances, le caractère fédéraliste de sa constitution politique, demandons-nous, en toute objectivité, ce qui est humainement réalisable, ce qu'autorise d'espoir légitime l'ordinaire de l'histoire et s'il n'y a pas une perfection, un sommet de bonne-entente que nous ne pourrions jamais atteindre et qu'il serait folie d'espérer. Pour quelques-uns des nôtres, vous ne l'ignorez pas, qui sont quelquefois conscients et le plus souvent ne le sont pas, le rapprochement des races, bien suprême, bien transcendant, doit s'opérer, coûte que coûte, dussions-nous en payer tous les frais, et en devenir moins français.

### Bilinguisme ou contacts

De là ces consignes pour un bilinguisme, une assimilation des méthodes d'enseignement, des manières de vivre, dont on ne marque plus les frontières et pour des prises de contact qu'on souhaite sans mesure ni discernement. Je

ne crains pas de le dire: fausse orientation, vaine stratégie! A quoi bon rêver l'impossible? Toute histoire obéit à des lignes de force qui suivent leur direction propre. Des peuples différents par la foi, par la langue, par le droit, par les traditions, par leur philosophie de la vie, ne pourront jamais penser, sentir, réagir de même façon. Notre pays est trop vaste et trop divers pour empêcher, même dans les provinces anglo-canadiennes, la formation de régionalismes irrésistibles. Nous, Canadiens français, nous sommes trop différents. Tenter, sous prétexte d'union nationale, d'amenuiser nos caractéristiques, le fond même de notre être, c'est prendre le risque de les entamer ou de les perdre, sans aucun profit pour nos voisins. Souvenons-nous qu'il n'est pas sain, qu'il n'est pas avantageux pour un pays de tendre vers l'uniformité trop absolue. Cette vérité, vieille comme le monde, un journal anglo-canadien, le *Halifax Chronicle*, nous le rappelait, il n'y a pas si longtemps: "Mais l'entente nationale est un dieu que les Canadiens n'adoreraient pas sans danger. Car donner à ce terme un sens absolu, embrassant les domaines social, culturel, économique, serait une sottise de la pire espèce". Prenons garde, par conséquent, à l'illusion du bilinguisme, thaumaturge de l'union nationale. Anglo-Canadiens et Canadiens français pourraient avoir besoin de causer davantage si leurs différends ne reposaient que sur des malentendus; mais nous avons vu qu'il y a bien autre chose que des malentendus. Les Irlandais d'Irlande avaient fini par apprendre la langue de leurs oppresseurs. Se sont-ils pour autant mieux entendus? En général Irlandais et Anglais parlent aujourd'hui la même langue. S'entendent-ils davantage? Nous-mêmes avons poussé le bilinguisme jusqu'aux limites de l'imprudence. Nous avons méprisé l'expérience universelle, oubliant que le bilinguisme généralisé, c'est d'ordinaire, à sa première phase,

**l'agonie d'une nationalité. On nous** a entraînés à ces imprudences, au nom de la libération économique et de l'unité nationale. Cependant, je n'ai pas grand mérite à constater que le bilinguisme ne nous a pas empêchés de devenir plus que jamais les domestiques de la minorité dans notre province; et je ne vois pas que, pour avoir appris leur langue plus qu'ils n'apprennent la nôtre, nos compatriotes anglo-canadiens nous pressent davantage sur leur coeur.

Prenons garde, et pour les mêmes raisons, à l'enrôlement en masse dans les sociétés ou les clubs anglo-saxons, infailible recette, paraît-il, pour faire tomber tous les préjugés de races. Je vois bien ce que les Canadiens français perdent trop souvent à ces contacts: j'en suis encore à découvrir ce qu'ils y gagnent. Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons entrer en troupeau dans les sociétés des autres, faire partie, à titre de filiales, de toutes les associations neutres, anglaises ou américaines, nous montrer incapables par conséquent de nous constituer, chez nous, des cadres, des sociétés à notre convenance et selon notre esprit, et garder la prétention d'être une race fière, des catholiques d'initiative et d'imagination créatrice, et, par surcroît, les *leaders* de la vie sociale dans notre province. Nous ne pouvons nous amuser, nous habiller, nous bâtir, manger, penser, sentir à l'anglaise et à l'américaine, prendre, en un mot, tous les risques de l'anglicisation et nous flatter de rester indéfiniment d'esprit français. Trêve à la chimère, aux rêves insensés! Pour s'entendre avec les Anglais, disait Jacques Bainville, point n'est nécessaire de tousser ou de cracher comme eux. Nous pouvons nous unir; nous ne pouvons et nous ne devons jamais nous unifier. Et, pour l'amour du bon sens, cessons donc de rêver d'un mariage d'amour où il n'y a de possible qu'un mariage de raison.

## Fausse stratégie

Ce mariage de raison, la bonne-entente raisonnable et réalisable, pour y parvenir, me demandez-vous, quelle méthode employer? Avons-nous jusqu'ici sagement manœuvré? En croirions-nous les conseils d'une école de politiciens et d'invertébrés, la bonne, l'unique méthode pour apaiser, dompter le fanatisme, ce serait de toujours lui céder, de faire assaut contre lui de gentillesse, de modération, de résignation. Ce serait de ne jamais oublier qu'après tout nous ne sommes qu'une minorité, et que l'habileté, la prudence nous commandent de ne jamais parler trop haut, de marcher à pas feutrés, d'abdiquer notre liberté de penser et notre droit de critique, d'écouter et d'exécuter à genoux les quatre volontés de la majorité, de dire *amen*, par exemple, à toutes les extravagances impérialistes, de régler nos réflexes, tous nos réflexes, sur les réflexes anglo-saxons. "Quand un Anglais aime la France", disait sir Austen Chamberlain, "c'est comme on aime une femme". Il y a tels de nos bonne-ententistes qui, pour se faire aimer des Anglais, seraient capables de changer de sexe, si même ça n'est déjà fait. Encore une fois: fausse méthode, fausse stratégie. J'en appelle à tous les esprits réalistes qui connaissent un peu la psychologie de l'Anglo-saxon: paraître timide, craintif, faire le bonasse devant lui, est-ce une tactique qui vaille pour gagner son respect? Est-il dans les moyens de l'agneau d'apprivoiser le loup? Dans nos rapports avec l'Anglo-Canadien, l'historien de l'avenir, je ne crois pas me tromper, nous reprochera plus que tout le reste, de nous être comportés comme de pauvres psychologues. Nous n'avons rien appris de la psychologie des forts. Certes, je ne veux pas ignorer l'existence d'une élite anglo-canadienne, animée de l'esprit de justice envers les Canadiens français, prête à admettre la dualité de culture au Canada et qui même

n'a d'autre patrie que la nôtre. Le mérite est assez grand de ces Anglo-Canadiens d'être et de paraître ce qu'ils sont, pour ne pas leur ménager notre estime et notre admiration. Est-ce une raison de nous cacher que, pour un quarantième peut-être d'Anglo-Canadiens qui ont les yeux ouverts, trente-neuf quarantièmes ont encore les yeux fermés, et que, s'il existe une élite intelligente et généreuse qui s'applique à ouvrir les yeux fermés, il y a aussi une élite à rebours qui s'applique à fermer les yeux qui veulent s'ouvrir? Vous voulez traiter avec l'Anglo-Saxon? Commencez par vous souvenir qu'il appartient à une race impérialiste qui, depuis deux cents ans, détient sur le monde une incontestable hégémonie. On n'exerce pas une telle puissance, on ne joue pas un pareil rôle, pendant deux siècles, sans que l'idée de domination descende de l'esprit dans l'instinct pour y allumer un terrible orgueil de race. A cette passion dominatrice, l'Anglo-Saxon du Canada ajoute un élément quelque peu trouble. Pour paradoxale que puisse paraître mon affirmation, j'oserai dire qu'il souffre d'un complexe d'infériorité. Rappelez-vous que, dans le Bas-Canada d'avant 1867, il a vécu pendant près de cent ans à l'état de minorité; dans les Canadas-unis, jusque vers 1850, il est resté minorité. Aujourd'hui, dans ce pays si divers, de nationalités si mal fondues, en passe de devenir encore une minorité, il semble qu'il ait toujours peur que les rênes lui échappent. Pour sauvegarder sa suprématie, vous le voyez se cramponner périodiquement à des projets d'immigration britannique massive, mais surtout et toujours à l'idée impérialiste. L'impérialisme, c'est pour lui son idée-force, sa prime d'assurance contre son inquiétude. En définitive, l'Anglo-Canadien est un impérialiste intransigeant, fougueux, plus impérialiste que l'impérialiste d'Angleterre, parce que c'est un impérialiste inquiet, d'une passion

de race constamment exacerbée. Très attaché, en outre, à la petite île européenne qui a fait de lui l'un des grands de ce monde, il prend du temps à s'enraciner dans une autre terre. Il n'est pas rare, vous l'aurez observé, qu'en mettant le pied sur le sol canadien, un frais débarqué d'Angleterre prenne des airs de petit maître, parce qu'il croit encore fouler le sol d'une possession coloniale de la métropole, aidé, du reste, en sa conviction, par les attitudes enfantines d'un pays qui n'a pas cessé de se cramponner aux jupes métropolitaines. Etat d'esprit de métropolitain, d'immigrant de fraîche date, disons-nous, avec un sourire. N'oublions pas toutefois que, pour perdre cette superbe de frais débarqué, il faut, en moyenne, à l'Anglo-Canadien, un séjour au Canada de quatre à cinq générations. Quelle maladresse alors de faire devant lui le colonial plus qu'il ne faut! Vous voulez savoir pourquoi nous sommes divisés? A ceux qui cherchent toujours à côté de la question, je pourrais simplement répondre: parce qu'il y a trop de fierté et trop d'orgueil d'un côté et parce qu'il n'y en a pas assez de l'autre; parce que, d'un côté, il y a abus de la volonté de puissance et de domination, et que, de l'autre, il y a abus de la résignation et de la naïveté.

### Faillite de la diplomatie roucouillante

Si le temps et l'expérience peuvent, en effet, enseigner quelque chose, c'est la faillite éclatante, totale, de notre politique de candeur excessive, de coopération sans condition, et, plus encore, de ce que j'appellerais notre diplomatie roucouillante ou soupirante, d'autres diraient: bêlante ou rampante. Car enfin si les Canadiens français sont encore maltraités chez eux, serait-ce qu'ils auraient refusé de coopérer à l'édification et à la paix de ce pays? Coopérer, ils l'ont toujours fait jusqu'à la

faiblesse, jusqu'au sacrifice de leurs intérêts les plus sacrés, par conséquent jusqu'à la sottise. Nous avons coopéré, collaboré dès 1760. "Tant que lesdits habitants obéiront et se conformeront aux dits ordres, ils jouiront des mesmes privilèges que les anciens sujets du Roy", promettait Amherst. Lord Egremont lui écrivait d'Angleterre: "Comme vous l'observiez très justement, ils sont devenus les égaux des autres sujets de Sa Majesté". Des sujets égaux aux autres! Avez-vous jamais entendu dire qu'aucun des gouverneurs de l'époque nous ait fait des reproches d'indocilité? Cependant je constate que, dès 1764, la métropole se hâtait de déclarer nos pères, parce que catholiques, déchus de tous droits civils et politiques, et sujets de deuxième zone. Nous avons quand même coopéré en 1776, alors que nos nobles et notre clergé, par leur loyalisme, et notre peuple, par sa neutralité, sauvaient le pays à l'Angleterre. Nous avons coopéré, au temps de la révolution française; nous avons même, en ce temps-là, proclamé "bienfait providentiel" la conquête anglaise. Nous avons coopéré en 1812, au lendemain des brimades de Craig. Nous avons coopéré en 1842, alors que la machine de l'Union braquée contre le Bas-Canada eût pu justifier une reprise de l'insurrection. Nous avons coopéré en 1848, pour doter enfin le pays du "gouvernement responsable" et pour empêcher, contre les tories loyalistes, l'annexion aux Etats-Unis. Nous avons coopéré en 1867, en dépit des périls que représentait pour nous la Confédération. Et, depuis 1867, bien qu'on ait fait du pacte fédératif, comme nous l'avons montré, un marché de dupes et souvent un traquenard, nous avons continué de collaborer; nous l'avons fait en dépit des traitements indignes infligés à nos minorités, à notre langue trop souvent traitée comme un dialecte

hottentot. Chaque fois que l'un de nos droits nous a été disputé, il s'est trouvé de nos chefs politiques, pour nous demander, au nom de la paix et de l'unité nationale, de céder une partie de notre bien; et, pour la paix et pour l'union nationale, chaque fois nous avons cédé. Des députés canards de bois, des sénateurs, des ministres canards de bois, chargés de rallier leurs compatriotes vers l'affût de ces grands chasseurs que sont les maîtres d'Ottawa ou vers les princes de la dictature financière, nous en avons eu, je ne dis pas tant que nous en avons voulu, mais tant qu'il en a fallu pour nous arracher, lambeau par lambeau, notre patrimoine et notre antique fierté. L'histoire politique depuis la Confédération enseigne que la plupart de nos prétendus grands hommes ont été avant tout des *yes men*. Nous avons collaboré pendant la guerre de 1914 et pendant celle-ci, quoi que disent tant d'autres majors canards de bois. Sans doute, n'avons-nous pas cru qu'il fût nécessaire d'aller comme d'autres, jusqu'à l'hystérie et jusqu'au délire. Nous avons refusé de confondre collaboration avec politique de servage colonial ou politique de suicide national. Autant que qui que ce soit, nous avons donné quand même notre argent et nos enfants. Dans nos critiques de la politique de guerre, nous n'avons jamais dépassé les bornes d'une juste liberté, de cette liberté que nous sommes censés défendre sur toutes les plages du monde. Nous avons collaboré, en 1914, quand l'on profitait de la guerre pour égorger nos minorités. Depuis 1939 nous collaborons, quand l'on profite encore de la guerre pour nous évincer plus que jamais des services de l'État, pour nous marchander, dans la marine, dans l'aviation, dans l'armée, les postes de commandement; nous avons collaboré alors même qu'on déchirait la constitution, pour nous faire entendre, sans doute, que le culte de la démocratie,

l'affranchissement et le droit des petits peuples, ce sont surtout des articles d'exportation. En un mot, de toutes les concessions possibles, laquelle n'avons-nous pas faite, même de celles que nous ne devons pas faire? Et qu'avons-nous gagné? Des miettes, rien que des miettes, et, par surcroît, ce mépris hautain et subtil de nos compatriotes anglo-canadiens qui, en accordant des miettes, se donnent l'air de toujours accorder trop. La preuve la plus flamboyante de la faillite de la collaboration sans retour et de la diplomatie roucouillante nous a été fournie, en ces derniers temps, lorsque, pour amender la constitution fédérative, l'on a passé outre à la volonté formelle du Québec. En cette grave conjoncture, quel cas le gouvernement d'Ottawa a-t-il fait des avertissements des plus hautes autorités de la province? Il s'en est occupé comme une locomotive s'occupe d'une poussière sur le rail. En hâte, il a posé, contre le Québec, l'acte le plus dangereux que le gouvernement central ait jamais posé, à ce point que M. Godbout qui, en ces circonstances, n'a pas coutume de pécher par excès de pessimisme, n'a pu retenir cette parole de désenchantement: "Si on peut amender la constitution canadienne sans consulter les provinces, la constitution ne vaut plus rien pour nous".

### Une diplomatie réaliste

Que reste-t-il à faire? Un enfant répondrait: ne pas nous entêter dans la faillite, dans l'absurde: changer de stratégie. Particulièrement à Ottawa. A la diplomatie roucouillante, substituer la diplomatie de la dignité. A la collaboration sans retour ou sans profit, substituer la collaboration fondée sur l'intérêt, sur le *donnant-donnant*. Notez-le bien: je ne propose pas une politique d'inutile roideur, encore moins de violence.

Je ne demande pas la guerre et je ne pousse pas à la guerre. Je propose le seul parti dont on nous ait laissé le choix et qui est le parti de la légitime défense. Je ne prêche pas une attitude de repliement ou de refoulement à l'intérieur; je veux une politique de présence, partout où il y a lieu d'être présent; mais je veux que la présence se maintienne sur le pied de l'égalité et de la dignité. La paix nationale au Canada, nous n'avons pas à démontrer que nous la voulons plus que personne, puisque nous y avons consenti plus de sacrifices que personne. Nous nous gardons la main toujours ouverte et tendue; mais nous ne tendons plus une main molle qui invite à se faire broyer. Nous cessons de mendier l'union, comme si nous étions coupables de la désunion, ou comme si le problème de l'entente, au lieu d'être un problème canadien-français, n'était pas au moins pour 95 pour cent, un problème anglo-canadien. En résumé nous ne refusons pas de collaborer; mais nous collaborons à deux et nous y mettons le prix. Notre collaboration n'est plus inspirée, guidée, par le servilisme des partis, mais par l'intérêt de la province et de la nationalité, quand cet intérêt ne vient pas en contradiction avec l'intérêt général; et notre collaboration reste toujours libre de se reprendre. Politique bien terre à terre, me dira-t-on. Politique réaliste. Politique obligatoire. Le temps est passé, pour nous, d'une politique ou d'une stratégie facultative. Puisque l'esprit de justice et de charité s'avère impuissant à faire la paix nationale au Canada, que reste-t-il à tenter, sinon la faire sur la ligne ou sur la base de l'intérêt? Sur cette base prosaïque se concluent tous les jours et depuis longtemps, les accords entre nations. Appelons cela, s'il plaît aux âmes sensibles, une entente cordiale. Nous connaissons tous de ces "ententes cordiales", où il ne manque que la

cordialité. L'entente cordiale entre la France et l'Angleterre est née, écrit Jacques Bainville, "le jour où l'Angleterre se prit à craindre la flotte allemande". Elle reste cordiale, nous le savons, tant que dure le péril allemand et tant que l'armée française vaut quelque chose. Certes, un peuple chrétien peut et doit mettre du sentiment dans ses relations politiques; n'y mettons point de sentimentalité; n'en mettons pas surtout où les autres n'en mettent point.

### Dans le Québec

Dans le Québec, soyons forts de toutes nos forces. Prenons conscience de l'incomparable valeur de notre position géographique. En 1867 la Confédération ne pouvait se faire sans nous; nous sommes restés indispensables à la Confédération. Nous sommes l'arche qui relie l'est à l'ouest. Par le fleuve, nous gardons la grande porte de la mer; par notre territoire, nous fournissons le passage aux chemins de fer transcontinentaux, vers les ports de l'Atlantique et vers ceux du Pacifique. Terre canadienne la plus rapprochée de l'Europe, le Québec fournit au transport aérien ses ports d'attache et ses ports d'atterrissage les plus accommodants. Il existe des terres plus riches que la nôtre; nous n'en possédons pas moins quelques-unes des plus opulentes richesses du Canada et de l'Amérique; et nous en possédons d'assez variées pour bâtir l'une des économies les mieux équilibrées du monde. Ces richesses, n'allons plus les offrir à l'étranger pour quelques poignées de sous ou de piastres. Celles que nous avons perdues, travaillons à les ressaisir par tous les moyens que nous enseignent nos économistes, en particulier par le système coopératif. Nous avons un considérable pouvoir d'achat; à l'exemple de tout le monde, servons-nous-en pour nous-mêmes d'abord. Serions-nous

insultés, minés sournoisement par telles races mercantiles, si nous cessions de faire leur fortune? Nous avons une main-d'oeuvre; n'en avilissons pas le marché; de ceux qui vivent et s'enrichissent à nos dépens, et sans qu'il leur en coûte bien cher, exigeons à tout le moins l'entier morceau de pain qu'ils nous doivent. N'abandonnons pas nos ouvriers à des meneurs d'outre-frontières ou d'ailleurs qui ne demandent pas mieux que de nous vendre le cheval de Troie.

Nous avons un pouvoir politique. Gardons-le pour nous, entièrement pour nous. Arrachons-le à la domination des puissances financières, aux tentacules d'Ottawa. Sur-tout ayons une politique. Nous avons besoin de faire grande figure dans la capitale fédérale. Souvenons-nous que, pour un Etat, la première condition d'une forte politique extérieure, c'est une forte politique intérieure. Voyez où nous a conduits une politique vidée de tout souci national canadien-français. A Québec, elle nous a amenés à faire les affaires de la minorité; à Ottawa, à faire les affaires de la majorité. Dans le Québec, la minorité en a profité pour saboter notre structure économique et sociale; à Ottawa, la majorité en a profité pour saboter notre structure politique et nationale. Sur la position constitutionnelle des provinces en regard du pouvoir central, nettoignons nos esprits de toute idée surannée; révolutionnons nos conceptions politiques. L'autorité politique du Québec n'exerce aucunement des pouvoirs délégués. Elle n'est, en aucune façon, "une émanation du gouvernement canadien ou du gouvernement anglais". En d'autres termes, et contrairement à ce que l'on nous a trop longtemps enseigné, les provinces ne tiennent pas leur autorité du gouvernement d'Ottawa; elles ne lui sont pas subordonnées. Quant à la compétence que leur concède l'article 92 de la constitution fédérative, leurs

pouvoirs sont exclusifs et suprêmes; en sorte que, pour la souveraineté interne, les provinces canadiennes sont proprement des Etats souverains. Et je ne fais là, ai-je besoin de l'ajouter? que transcrire l'enseignement de nos meilleurs juristes, commentateurs eux-mêmes de maintes décisions du Conseil privé d'Angleterre. Laissons donc à d'autres la dénonciation à temps et à contretemps du provincialisme. Retenons plutôt que les provinces ont toutes les raisons du monde de se refuser à devenir des colonies d'Ottawa. En résumé, quand nous tiendrons notre vie économique bien en mains, nous commencerons d'être respectés. Quand nous aurons trouvé le courage et les moyens de nous gouverner nous-mêmes et pour nous-mêmes, on nous baisera les mains. Et nous pourrons nous dispenser des prêches bonne-ententistes.

### Politique de provocation ?

Cette politique réaliste, je ne l'ignore pas, d'aucuns la prendront pour une politique de provocation. Quoi de plus propre, diront-ils, à soulever contre nous la majorité de ce pays? Et vous les voyez déjà brandir, comme si nous étions un peuple-enfant, le croque-mitaine anglais, si cher à nos politiciens et à nos chevaliers de la frousse. Ma réponse sera brève: le croque-mitaine anglais n'existe pas. Les Britanniques ne forment plus la majorité en ce pays; et, nous l'avons dit, il s'en faut que tous les Britanniques soient des fanatiques. Les hommes justes et sincères sont capables de comprendre que défendre son droit n'est pas attenter au droit des autres. Et s'ils ne le pouvaient comprendre, à quoi bon parler plus longtemps d'entente ou de paix nationale? La preuve que le croque-mitaine des voisins n'est pas si redoutable, c'est qu'ils nous redoutent autant que nous les redoutons. Pendant, en effet, que nos oppor-

tunistes dressent devant nous le croque-mitaine anglo-canadien, les fanatiques anglo-canadiens dressent devant les leurs le croque-mitaine français. Au reste, nous ne sommes pas seuls sur cette terre. Si les Anglo-Canadiens ne veulent pas de notre alliance, de notre collaboration, et même s'ils en veulent, tournons-nous plus que jamais vers les néo-Canadiens. Avec eux nous avons au moins ceci de commun, qu'ils n'ont et qu'ils ne veulent avoir d'autre patrie que le Canada et qu'ils y sont venus pour vivre, comme nous, un idéal de liberté généreuse. Nous ne sommes pas seuls, non plus, en Amérique. La guerre aura eu au moins ce résultat de rapprocher les peuples de ce continent. Nous avons même découvert que l'Amérique ne se confond pas avec l'Amérique du Nord. Une convergence et un équilibre de forces se sont établis qu'on ne pourra plus briser. S'il arrive que des chefs politiques nous fassent des menaces, et cela arrive, et que nous soyons assaillis d'inquiétude, rappelons-nous que notre situation n'est pas pire après tout que celle de l'Irlande de de Valera, devenue libre, mais aux portes de son ancien geôlier, et d'un geôlier assez mal réconcilié avec son expulsion de l'Île Verte. Rappelons-nous surtout que nous sommes trois millions d'âmes au Canada et qu'il n'est au pouvoir d'aucun pays, d'aucun Etat, de gouverner contre trente pour cent de sa population, quand ces trente pour cent n'acceptent pas d'être gouvernés contre eux-mêmes.

### Politique antichrétienne?

Quelques bonnes âmes me diront, pour leur part: que faites-vous de l'esprit chrétien qui enseigne à ne jamais abandonner le rêve d'une fraternité toujours plus étroite des races ou des nations dans la charité du Christ? A ceux-là je réponds: gardons intact notre

idéalisme chrétien, gardons le rêve, l'espoir d'une paix nationale toujours plus ferme toujours plus généreuse; mais gardons-nous tout autant d'oublier que nous vivons dans un monde terrestre et charnel et que le chrétien, si grand de toute façon, n'est pas nécessairement un grand naïf. Le "génie chrétien", dit fort bien Gonzague de Reynold, est "un spirituel qui se soumet au réel". Que le réel, le pratique, restent donc, au moins de temps à autre, notre terrain d'atterrissage.

J'insiste: nous ne demandons pas mieux que d'entretenir avec nos associés ce que le réaliste Franklin Roosevelt appelle des relations de "bon voisinage". Pour la paix, pour la bonne-entente, nous restons la même race chevaleresque, loyale à sa parole et à ses engagements, disposée à tout oublier et à tout pardonner, toujours prête à faire la moitié du chemin; mais je ne vois point que l'esprit chrétien, qui est un esprit de sagesse et même de sagesse politique, nous oblige à faire seuls tout le chemin, encore moins à prendre l'attitude du vaincu qui arbore le drapeau blanc. Que cette solution, que cette attitude soient une attitude et une solution exemplairement chrétiennes, je m'en rapporte aux illustres exemples d'O'Connell, de Windthorst, qui, pour sauver la patrie ou le christianisme chez eux, n'ont pas craint de recourir à ces moyens pratiques. Solution essentiellement chrétienne, parce qu'elle oppose au puissant, à l'usage immodéré de sa force, le seul frein qui vaille; parce qu'elle conserve au faible, au petit, la conscience de son droit, de sa dignité; et parce que enfin elle prépare une atmosphère, un état d'esprit d'où ne peuvent manquer de surgir, non plus le mépris des races l'une pour l'autre, mais le respect, l'estime à défaut de charité, seules conditions et pour longtemps, je le répète, de

l'union nationale ou réalisable ou possible au Canada.



### Appel aux maîtres

J'aperçois devant moi, dans cet auditoire, beaucoup de maîtres et beaucoup de jeunes. Maîtres, jeunes et vieux maîtres, puissé-je vous avoir convaincus qu'il n'y a d'avenir, de redressement énergique, pour notre peuple, que dans une sorte de sublimation de sa vie. Elevez le plus haut que vous pourrez l'idéal spirituel de l'éducation; élevez le niveau moral de la jeunesse. Réhabilitez notre race. Coûte que coûte, il faut que diminue, chez nous, le nombre effarant des renégats ou des canards de bois. Il faut que disparaisse de nos moeurs politiques cette éthique abominable par quoi tant de catholiques en arrivent à se croire tout permis contre leur province, contre leur nationalité, tout, sans excepter la trahison, pourvu que le parti soit sauvé ou simplement en profite. La grande tristesse pour tout homme qui a essayé de mener sa vie en fidélité et droiture, ce n'est pas, je vous le dis, d'avoir été discuté ni incompris, ni même insulté: c'est le spectacle déprimant des lâchages et des reniements de ses anciens compagnons de route. C'est le cynisme des hommes d'âge mûr, ses amis d'hier, qui, pour tâcher d'expulser de leur conscience, les cadavres d'idéal qui n'achèvent plus d'y pourrir, s'essaient au sarcasme, au rire en grimace sur les enthousiasmes et les emballlements de leur jeunesse; c'est la procession funèbre de ces chiens crevés qui s'en vont au fil de l'eau, symbole poignant d'une race trahie par ses chefs.

Maîtres, pour mettre fin à ces tristesses, à ces misères morales d'un peuple catholique, vous savez, aussi bien que moi, l'immense parti que vous pouvez tirer de

notre catholicisme. Je n'insiste pas. Puis-je vous prier d'avoir pitié d'un pauvre peuple, si grand hier, et qui aujourd'hui ne sait plus où il va, ni ce qu'il veut ni ce qu'on veut de lui? Apprenez davantage à la jeunesse le sens de la continuité et la beauté de notre destin. Apprenez-lui surtout que nous avons un destin et combien magnifique! Dites-lui, plus souvent, que restés malgré tout d'essence française et restés un peuple de croyants, nous pourrions être, pour le Canada, dans l'estime de ceux qui ne s'arrêtent pas à la grandeur matérielle, un ferment de vie merveilleux, et, pour tout le continent, le dispensateur de l'une des grandes cultures du monde. Rappelez encore à cette jeunesse nos grandeurs historiques, nos titres, nos droits à la fierté devant l'Anglo-Canadien. Rappelez-lui que nous ne sommes ni une nuisance ni une honte pour le Canada, et que, dans l'édification de la patrie commune, notre part, quoique différente, est aussi considérable que la part de qui que ce soit. Pour rappeler nos services à la patrie canadienne ou à l'ancienne métropole anglaise, nous avons coutume d'évoquer deux dates: 1776, 1812. C'est indûment rapetisser notre histoire. Pendant 150 ans nous avons bâti seuls ce pays; nous l'avons découvert, exploré, défriché, évangélisé; sans le vouloir, sans doute, mais sans un profit moindre pour elle, nous avons préparé un joyau à la couronne britannique. Aujourd'hui nous pouvons l'affirmer hardiment: s'il y eût un jour un Canada, possession anglaise, et s'il y a aujourd'hui un Canada tout court, c'est parce qu'il y a eu d'abord un Canada français, et que ce Canada, nous l'avons maintenu français, à l'encontre de ses conquérants. Si, au traité de Saint-Germain-en-Laye, la Nouvelle-France fût restée aux Kirke et que toute l'Amérique du Nord fût de-

venue possession anglaise, qui peut douter que ce qui s'appelle aujourd'hui le Canada, n'eût pas été arraché à l'Angleterre dans la tourmente de l'indépendance américaine? Si, au lendemain du traité de Paris, les Canadiens avaient émigré comme ils avaient le droit de le faire, et s'ils avaient laissé le champ libre aux Américains du sud et aux immigrants britanniques; si en 1763, nous avions courbé le cou sous la dure loi de la Proclamation royale; et si, pour avoir cédé à la politique d'assimilation du gouvernement de Londres, nous eussions perdu ou laissé s'affaiblir nos raisons de rester catholiques et français, qui peut prétendre que le Canada eût résisté en 1776 au séduisant appel qui lui venait de Philadelphie? Si, en 1849, nous avons fait cause commune avec les tories annexionnistes, c'est-à-dire avec la fine fleur du loyalisme britannique en pleine révolte contre la métropole anglaise, qui eût pu empêcher le Canada de passer sous le drapeau étoilé? Disons-le, répétons-le à ces messieurs de la *Gazette*, du *Star*, du *Globe and Mail* de Toronto, de la *Free Press* de Winnipeg: si un Canada existe, dont ils peuvent faire aujourd'hui un contrefort de l'Empire, c'est parce que ce Canada, nous en avons bâti une part à la française et parce que, en 1776 comme en 1849, nous avons refusé de nous joindre à ceux de leurs ancêtres qui voulaient le livrer aux Etats-Unis.

### Appel à la jeunesse

Jeunes Canadiens français, jeunes Canadiennes françaises, quelle œuvre plus ardue, mais plus excitatrice de volonté s'offrit jamais à plus ardente jeunesse? Ne dites pas trop: une génération d'égarés nous a tout pris: notre présent, notre avenir, et jusqu'à la fierté qui nous gardait le goût de vivre. Une chose vous reste qu'on n'a pu vous pren-

dre, parce qu'elle est imprenable: votre âme de jeunes Français et de jeunes catholiques. Faites-nous un peuple fort, un peuple fier. Un peuple fier, ce serait un peuple qui en aurait fini avec l'épine dorsale en accent circonflexe devant les puissants, parce qu'il porterait à fleur de peau le sentiment de son droit, l'orgueil de son passé et de sa mission, sa dignité de nation humaine. Un peuple fort, ce serait d'abord un peuple uni. Par ignorance ou passion, par la folie de l'esprit de parti, les politiciens de la vieille école ont détruit en nous les grandes idées, les grands sentiments qui sont à la base de la notion de patrie ou de la fraternité nationale. Ces vides idéologiques dans nos esprits ont déplorablement accru notre individualisme de Français. Aujourd'hui, non seulement nous sommes désunis, mais cet anarchisme nous est si bien entré dans le sang qu'il semble que les meilleurs d'entre nous ne puissent s'exorciser du démon de la discorde. Jeunesse qui as jeté aux orties les vieilles défroques partisans, génération plus homogène par la possession d'une plus solide doctrine nationale, tu auras compris que, dans les mauvais jours qu'ils traversent, le premier devoir des Canadiens français, c'est d'établir d'abord chez eux, non pas ailleurs, le front de l'unité. Ce faisant, jeunes gens, vous servirez mieux que personne, mieux que les professionnels du bonne-ententisme, l'union canadienne. Si, en effet, la désunion existe entre les races, en particulier parce que les Canadiens français sont trop divisés pour se faire respecter et pour faire respecter la justice, nous en arrivons à cette conclusion, qu'il n'y aura d'union nationale au Canada que le jour où il y aura union nationale parmi les Canadiens français.

Un peuple fort, ce serait encore un peuple accroché à ses forces morales, à sa foi, à son catholi-

cisme, par toutes les fibres de son âme, planté dans son passé, dans ses traditions, dans sa terre québécoise, à la profondeur de l'érable. Ce serait un peuple en possession d'une vie organique: vie économique, vie sociale, vie politique, vie culturelle, puissamment hiérarchisées. Ce chef-d'oeuvre de force et de foi, vous nous le ferez, vous nous le donnerez. Vous ne le bâtirez point en empruntant à droite et à gauche, à des philosophies étrangères, à des programmes de restauration sociale qui ne sont pas de notre fonds, de notre climat spirituel. Un catholique est trop riche pour emprunter à des communistes ou à des socialistes. Le Canada français de demain, création originale, sera la chair de votre chair, la fleur de votre esprit. Il jaillira resplendissant de jeunesse et de beauté, de votre souffle de jeunes Français, de votre sociologie de fils du Christ. Vous nous le ferez pour qu'enfin, dans la vie d'un petit peuple qui n'a jamais eu, quoi qu'on dise, beaucoup de bonheur à revendre, il y ait une heure, un jour de saine revanche, où il pourra se dire comme d'autres: j'ai un pays à moi; j'ai une âme à moi; j'ai un avenir à moi!

Imprimatur :

PHILIPPE PERRIER, v.g.

Montréal, le 20 novembre 1943.

---

---

Première édition: 15,000 exemplaires. Épuisée en 6 jours.

Deuxième édition: 10,000 exemplaires.

Troisième édition: 10,000 exemplaires.

L'on envoie ses commandes à L'ACTION NATIONALE, 4, est, rue Notre-Dame, (suite 603), Montréal, MA. 2837.

5 cents l'exemplaire, \$35. le mille.

---

---



### CETTE COMPOSITION

sur carton 11" x 12½", .15 l'unité; sur cote postale, .5 l'unité; sur carte de souhaits de bonne année, .05 l'unité.

**DONNEZ VOS COMMANDES IMMEDIATEMENT**

### L'ACTION NATIONALE

Case postale 1524, Place d'Armes, Montréal

---

**STERLING**  
**5c to 1.00**  
**Stores Limited**

# Larivière & Leblanc



Succursales :

1692 est, rue Mont-Royal  
6835, rue St-Hubert

Bureau-chef :

905-911 est, rue Sainte-Catherine

Hommages au

chanoine LIONEL GROULX

# ALBERT ROBERT

FERRONNERIE



2534 est, rue Beaubien

CR. 2680

2076 est, boulevard Gouin

DU. 2986

---

# La Compagnie de Biscuits STUART

Limitée

●  
BISCUITS, GATEAUX, TARTES  
●

235 ouest, avenue Laurier - CR. 2167

---

---

Sympathique accueil du public  
Administration audacieuse mais sage  
Personnel actif et expérimenté

Voilà les seules raisons des progrès  
extraordinaires de

## LA LAURENTIENNE

Compagnie d'Assurance-vie

Siège social : LEVIS, P.Q.

●

Bureaux dans les principales villes  
de la Province.

---

**CRAVATES et ECHARPES**



Manufacturées par  
**N. LATULIPPE**

---

Rehaussez votre personnalité et prouvez votre bon goût en offrant des bijoux provenant d'une **bijouterie recommandable.**

**J.-Omer ROY, c.c.s**  
**DIAMANTAIRE**

MONTRES — DIAMANTS — BAGUES

1658 est, rue Mont-Royal - AM. 2618

---

**I. NANTEL**

BOIS DE CONSTRUCTION

1717 est, rue Demontigny

CH. 1300

---

MA. 1339

Dom. CL. 5723

# LUCIEN VIAU

C.G.A., C.P.A.

COMPTABLE PUBLIC LICENCIE

Spécialité : Impôt sur le revenu

Deacidified using the Bookkeeper process.  
Neutralizing Agent: Magnesium Oxide  
Treatment Date:



NOV 1999

PRESERVATION TECHNOLOGIES, L.P.  
111 Thomson Park Drive  
Cranberry Township, PA 16066  
(724) 779-2111

NIS

57 ouest, rue Saint-Jacques - Montréal

BNQ



C 000 028 083

# RIEN

Il n'en coûte RIEN pour vous renseigner. Ecrivez - nous les noms de vos père et mère et, par le retour du courrier nous vous indiquerons la date et l'endroit de leur mariage, les noms de vos grands-parents et le coût des recherches à faire pour compiler et dresser votre volume et votre arbre généalogiques.

## Gabriel DROUIN

ARCHIVISTE et GENEALOGISTE  
INSTITUT GENEALOGIQUE DROUIN

4184, rue Saint-Denis - Montréal

"Une oeuvre nationale digne  
de votre encouragement"

Généalogie complète de tout Canadien français, Franco-Américain ou Acadien. Nos archives contiennent soixante et un millions (61,000,000) d'actes de baptême, de mariage et de sépulture, de 2,200 paroisses du Québec, de l'Ontario, de l'Acadie, du Maine, du Vermont et du Michigan. Ecrivez-nous pour renseignements et honoraires. Demandez notre brochure explicative.